

**MAIRIE DE VAULX**  
**74150 VAULX**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE VAULX**

**SEANCE DU 25 Janvier à 20h30**

Le 25 janvier 2019 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CONTAT Pascal, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire.

**Date de la convocation** : 21-01-2019

**Nombre de Conseillers en exercice** : 15

**Etaient présents** : MM, CONTAT Pascal, MARCHAND Chantal, VENDRASCO Isabelle, BOCQUET Christophe (arrivé à 20h20), PARENT Marie-Claire, FAVRE Valérie, FANTINI Cécile, LAFONT Michaël, CADOUX Frédéric,

**Etaient absents excusés** : GERELLI Alain, HELF Philippe, MESSINA Jonathan, VERNEY Cédric

**Etaient absents** : GIRARDY Stéphane, WURTZ François

**Procurations** : MESSINA Jonathan à MARCHAND Chantal

HELF Philippe à VENDRASCO Isabelle

GERELLI Alain à CONTAT Pascal

**A été désigné secrétaire de séance** : VERNEY Cédric

**En début de séance, Monsieur Contat demande l'autorisation d'ajouter deux questions à l'ordre du jour : DIA 2019-01 et Convention de Servitude ENEDIS**  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'ajouter ces questions.**

**1) Approbation du procès-verbal des 30 novembre 2018 et 15 décembre 2018**

Seul le procès-verbal du 30 novembre 2018 a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il est approuvé à l'unanimité

L'approbation du procès-verbal du 15 Décembre 2018 est reportée à une séance ultérieure

**2) Compte rendu des décisions prises par délégation**

Néant

**- Urbanisme :**

**3) Dossiers en cours (DP-PC-Cub)**

Date dépôt	N° enregistrement	Nom du pétitionnaire	Adresse du pétitionnaire	Adresse du terrain	Identifiant de la parcelle	Nature	Avis commission	Avis définitif
20/11/18	PC 29218X0013	PUGET Yoann et DAUBREGE Jennifer	241 rue des Genévriers POISY	Route de Mornaz	B 0818	maison individuelle	défavorable	refus A 20190107 001
23/11/18	DP 29218X0026	SCI Les jardins de Lagnat	route de Lagnat VAULX	Route de Lagnat	E 101	Réfection ornementatio n façade	favorable	favorable 20181221 026

23/11/18	DP 29218X0027	MILLION Olivier	211 route des Usses VAULX	Route des Usses	A 1074	photovoltaïques	favorable	favorable 20181221_050
10/12/18	PC 29218X0014	MERMIER Aurélie	21 chemin des Côtes FAVERGES-SEYTHENEX	10 chemin du Lavoir Fonds Dessous	C442	Maison individuelle	favorable	
14/12/18	DP 29218X0028	GAILLARD Yohann	485 route d'Hauteville VAULX	485 route d'Hauteville	A 1174	Surélévation pour agrandissement d'une chambre	favorable	favorable A 20190108_002
17/12/18	PC29218X0015	DONZEL Thierry	1193 route de la Maison Forte VAULX	1193 route de la Maison Forte	A 115	Construction 5 boxes avec bardage en bois	favorable	
18/12/18	DP 29218X0029	CHABERT Bernard et DOMENJOUR Michele	65 chemin des Vignes VAULX	Chemin des Vignes	D544p	Division en vue de construire	favorable	favorable A 20190108_003
31/12/18	PC29218X0016	EARL LE TERROIR	109 chemin des Pierres Taillées VAULX	Chemin des Pierres Taillées	C 387 et C 339	Construction d'un abri matériel	favorable	
02/01/19	DP 074 292 19 X 0001	NAGEL Patrice	236 chemin des Vignes VAULX	236 chemin des Vignes	D 646	Implantation d'une piscine hors-sol	Demande Pièces complémentaires.	
14/01/19	DP 074 292 19 X 0002	GNORRA Geneviève	75 rue des Marais VAULX	rue des Marais	A1190	Division parcellaire	favorable	

Madame Vendrasco fait le point sur le Permis d'aménager déposé par la famille Banchet. La décision s'oriente vers un refus pour les raisons suivantes :

Le système de rétention des eaux de la voirie demandé est inexistant

Le recul par rapport à la voirie n'est pas identifié clairement

La circulation sur cette route étroite sera rendue difficile en raison du nombre de logements créés.

Il avait été conseillé aux aménageurs de prévoir un chemin sur le terrain pour créer un sens de circulation unique

Le service instructeur de Rumilly va se rendre sur place afin d'étudier le dossier de plus près

Les membres du Conseil s'interrogent sur la hauteur de la clôture de Monsieur Hulmann. Il est demandé au secrétariat de vérifier si elle était signalée dans le permis de construire, faute de quoi, il faudra écrire une demande de régularisation.

- **Intercommunalité:**

#### **4) Schéma départemental d'accueil des gens du voyage**

La question est reportée au prochain conseil municipal

#### **5) PLUIH – réunions publiques (flyers et affiches)**

Madame Marchand indique que des flyers sont à distribuer de toute urgence dans les hameaux car la première réunion publique d'information sur le PLUIH se déroulera dès la semaine prochaine.

Madame Vendrasco explique que le but de ces réunions publiques est la présentation globale du PLUIH aux habitants. Il ne s'agit pas encore de l'enquête publique. Cette dernière aura lieu en septembre prochain, des permanences seront organisées dans les communes.

Les élus de la commission urbanisme participeront à deux réunions le 28 janvier : la première à 15h30 avec les institutions, la seconde à 18h30 avec les maires du canton. Sur la commune, il semblerait qu'il n'y ait pas trop de problèmes : la commune parviendrait à conserver un maximum de surface constructible car la réflexion des élus a été cohérente.

#### **6) Compte-rendu réunion avec Mme Riotton**

Mesdames Marchand, Vendrasco, Favre et Monsieur Contat ont rencontré Mme Riotton, députée. Ils ont présenté le projet de la maison médicale et du bâtiment technique. Madame Riotton reconnaît qu'il s'agit d'un beau projet. Elle déplore qu'il n'y ait pas de médecin en milieu rural à cause de l'application des lois ou de décisions de l'Ordre des Médecins restrictives. Les membres du Conseil proposent d'inviter le président de l'Ordre des Médecins à visiter le cabinet médical et infirmier. Même si l'accès est commun aux cabinets médicaux et infirmier et aux cabinets de médecine douce, la sectorisation des deux corps de métiers est nette.

Pour ce qui concerne le développement durable, les élus ont souligné l'absence de transport public à Vaulx, la ligne de bus qui va vers Annecy ne s'y arrête pas. D'autres projets de développement de la commune ont été évoqués (création d'une crèche, méthanisation ....). Madame Riotton a apprécié le projet de création de liaisons douces.

- **Administration générale:**

#### **7) Grand débat National (cahier de doléances)**

L'information a été mise sur le site internet de la commune et un cahier de doléances est disponible à l'accueil du secrétariat

#### **8) Dépenses d'Investissement à engager avant le BP**

Madame MARCHAND propose à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Maire, jusqu'à l'adoption du budget, à engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement des crédits ci-dessous :

2188 : 2 548,61 €

achat de matériel pour le nettoyage de la maison médicale (2 000 €), panneau d'affichage pour le cimetière (248,51 €) téléphone portable pour la cantine (300,00€)

2315 : 13 494,60 €

travaux de voirie : (9 654,60 €) création d'un ossuaire (3 840,00 €)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire, jusqu'à l'adoption du budget à engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants.

2188 : 2 548,61 €

achat de matériel pour le nettoyage de la maison médicale (2 000 €), panneau d'affichage pour le cimetière (248,51 €) téléphone portable pour la cantine (300,00€)

2315 : 13 494,60 €

travaux de voirie : (9 654,60 €) création d'un ossuaire (3 840,00 €)

### **9) Modification du Règlement de la Cantine**

Madame Marchand donne lecture du projet de règlement intérieur de la cantine municipale rectifié en fonction des remarques faites aux derniers conseils municipaux.

Elle propose à l'Assemblée de valider ce nouveau règlement intérieur, et d'autoriser Monsieur le Maire à le porter à la connaissance des familles usagers de la cantine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

**DE VALIDER** les termes du règlement intérieur de la cantine municipale

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à le porter à la connaissance des familles usagers de la cantine.

### **10) Arrêté municipal pour panneaux poubelle (nuisances sonores, tri...)**

Question reportée

### **11) Arrêté municipal pour la voirie**

Il s'agit de réglementer l'usage des chemins à Fresnes et sur les Bettes. Il est demandé au secrétariat de faire une proposition de rédaction. Messieurs Contat et Verney rendent compte de l'état impraticable des chemins communaux après le passage des entreprises de déboisement.

Les membres du Conseil demandent que Monsieur Jean Jacques Verney soit convoqué.

### **12) Panneaux information cimetière**

Les panneaux sont commandés

### **13) Suites données à l'interpellation des jeunes**

Des jeunes ont été interpellés par les sous le préau de l'école. Les gendarmes ont entendu deux des jeunes, les autres ayant le temps de s'échapper. Des noms ont été donnés. Il est demandé de convoquer les jeunes et leurs

parents. Des travaux d'intérêt collectif pourraient être demandés en s'appuyant sur des structures qui ont l'habitude, comme l'association Passage. Il est demandé au secrétariat de contacter cette association.

#### **14) Frais SPA stérilisation chats**

La SPA accepte d'intervenir pour stériliser les chats et chattes divagant sous réserve de facturation. Les élus n'acceptent pas cela et suspendent la demande en cours. La SPA a indiqué que 30 millions d'amis relançait une procédure de stérilisation gracieuse. Madame Fantini s'informe auprès de 30 millions d'amis.

#### **15) Demande prise en charges frais de transports activité équitation classe CE1/CE2**

Cette année seuls les élèves de grande section et CP ont pu avoir des cours de natation. Les élèves de CM1-CM2 vont au ski. Une activité d'équitation est proposée aux CE1-CE2. L'APE prend en charge les cours d'équitation. Il est demandé à la mairie la prise en charge des frais de transport pour 450 € ou 210 € si une participation de 10 € est demandée aux familles.

Le Conseil Municipal, à la majorité en raison de 3 abstentions (Mme Vendrasco et sa procuration et Madame Favre) **DECIDE** :

**DE PARTICIPER** à hauteur de 450 € aux frais de transport des élèves de CE1-CE2 qui auront une activité d'équitation

#### **16) Devis Bouygues téléphone garderie périscolaire**

Un téléphone portable va être acheté pour la garderie et la cantine scolaire. Un abonnement sera souscrit auprès de Bouygues Télécom pour faciliter en Bluetooth l'accès au logiciel 3 D OUEST par la 4G.

#### **17) Recrutements :**

Madame Marchand présente Madame Jocelyne Gouthière qui a présenté une candidature spontanée qui a été retenue pour le poste d'accueil vacant du secrétariat.

Madame Marchand explique à l'Assemblée qu'une personne a présenté sa candidature pour le poste d'Agent d'entretien de la maison de la Santé qui a été créé par délibération du 29 janvier 2019 : Madame Cécilia Maillet. Sa candidature a été retenue.

#### **Travaux:**

#### **18) BATIMENTS PUBLICS :**

Maison de la Santé (ménage, internet, chauffage...nom + date inauguration)

Nom : Les élus doivent réfléchir à un nom pour cette structure.

#### **Bâtiment technique**

Un devis pour mettre une alarme a été demandé. De nouvelles clés seront mises à disposition le 12 février.

#### **Eglise (devis remplacement chaudière)**

Monsieur Contat a demandé des devis à Messieurs Virieux et Kichenin. Il les relance.

Madame Vendrasco explique que Madame Riotton a signalé que le CAUE pouvait apporter des conseils en la matière. Il est demandé au secrétariat de se rapprocher de ses services.

- Fermeture accès aux archives (devis CCMS)

Un devis a été demandé à la société CCMS. Il sera étudié dans le cadre du budget primitif.

AUTRES :

- demande remblais Christophe Viollet

- cimetière - (affaire Cabo) + devis Ossuaire

Monsieur Jean-Louis Contat a vendu un terrain sis au chef-lieu à Monsieur Cabo. En creusant les fondations liées au permis de construire, des ossements humains ont été découverts. Un cimetière était sur cette parcelle jusqu'en 1961, avant que la parcelle ne soit vendue à Monsieur Contat André.

Un rendez-vous est fixé avec Monsieur Cabo, Monsieur Jean-Louis Contat pour éclaircir la situation. De son côté, la mairie a demandé un devis à l'entreprise Marbrerie Deplante pour créer un ossuaire où seront déposés les ossements trouvés sur le terrain.

- compte-rendu visite des chemins ruraux

Cette question a été évoquée plus haut.

- Social:

**19) fuel occupante maison Christian Gruffat**

Madame Marchand explique à l'Assemblée que 2500 litres de fuel ont été livrés pour le chauffage de la maison sise dans l'ex-propriété Gruffat. Elle propose de refacturer à Madame Zanellato, occupante de la maison ex-propriété Gruffat, les frais de chauffage 2 022,51 € (2 500 l à 0.67417 €).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **DECIDE :**

**DE FACTURER** les frais de chauffage à Madame ZANELLATO, occupant de la maison ex-propriété Gruffat, les frais de chauffage 2 022,51 € (2 500 l à 0.67417 €)

**20) Déclarations d'Intention d'Aliéner**

DIA 2019-01

Madame Marchand donne lecture d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner enregistrée sous le numéro 2019-001, déposée par Maître Courault pour la parcelle B 932 au hameau du Biolley, 148 chemin de Panféry pour un montant de 200,00 €.

Il est proposé au Conseil Municipal, de se prononcer sur l'exercice du droit de préemption sur cette parcelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE :**

- **DE NE PAS EXERCER** son droit de préemption sur la parcelle B 932 au hameau du Biolley, 148 chemin de Panféry pour un montant de 200,00 €.

## DIA 2019-02

Madame Marchand donne lecture d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner enregistrée sous le numéro 2019-002, déposée par Maître Courault pour les parcelles B 1049-1051-1052 au hameau du Biolley, 148 chemin de Panféry pour un montant de 354 800,00 €.

Il est proposé au Conseil Municipal, de se prononcer sur l'exercice du droit de préemption sur ces parcelles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **DE NE PAS EXERCER son droit de préemption sur** les parcelles B 1049-1051-1052 au hameau du Biolley, 148 chemin de Panféry pour un montant de 354 800,00 €.

### 21) Convention de servitude ENEDIS

Monsieur Contat donne lecture d'une convention de servitude à intervenir entre la commune de Vaulx et ENEDIS pour l'installation d'une canalisation souterraine au lieu-dit La Fin sur la parcelle A 712.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'accepter les termes de la convention de servitude à intervenir et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **D'ACCEPTER les termes de la convention de servitude à intervenir**
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir

### Questions diverses:

Le prochain conseil municipal aura lieu le 22 Février et le budget 2019 sera présenté au conseil municipal du

5 avril 2019

Levée de séance à 24H00

**SIGNATURE APPROBATION DU PV DU 25 JANVIER 2019**

BOCQUET Christophe	
CADOUX Frédéric	
CONTAT Pascal	
FANTINI Cécile	
FAVRE Valérie	
GERELLI Alain	
GIRARDY Stéphane	
HELF Philippe	
LAFONT Michael	
MARCHAND Chantal	
MESSINA Jonathan	



PARENT Marie-Claire	
VENDRASCO Isabelle	
VERNEY Cédric	
WURTZ François	